

Le Comité des sanctions du Conseil de sécurité contre l'EIL (Daech) et Al-Qaïda modifie une entrée sur sa liste de sanctions.

Français Le 21 octobre 2025, le Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 1267 (1999), 1989 (2011) et 2253 (2015) concernant l'EIL (Daech), Al-Qaïda et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés a adopté les modifications précisées par des caractères barrés et/ou soulignés dans l'entrée ci-dessous sur sa Liste des sanctions contre l'EIL (Daech) et Al-Qaïda des personnes et entités soumises au gel des avoirs, à l'interdiction de voyager et à l'embargo sur les armes énoncés au paragraphe 1 de la résolution 2734 (2024) du Conseil de sécurité et adoptées en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies.

A. Individus

QDi.065 **Nom:** 1: ABD EL KADER 2: MAHMOUD 3: MOHAMED 4: EL SAYED
Nom (alphabet d'origine): السيد محمد محمود القادر عبد
Titre: n.d. **Désignation:** n.d. **Date de naissance:** 26 déc. 1962 **Lieu de naissance:** Égypte **Pseudonyme fiable:** a) Es Sayed, Kader b) Abdel Khader Mahmoud Mohamed el Sayed **Pseudonyme peu fiable:** n.d. **Nationalité:** Égypte **Numéro de passeport:** n.d. **Numéro national d'identification:** n.d. **Adresse :** n.d. **Date d'inscription:** 24 avr. 2002 (modifiées les 26 nov. 2004, 7 juin 2007, 16 mai 2011, 1 mai 2019, 15 nov. 2021, 6 oct. 2025, 21 oct. 2025) **Autres informations :** Numéro d'identification fiscale italien : SSYBLK62T26Z336L. Condamné à 8 ans d'emprisonnement en Italie le 2 février 2004. Considéré comme un fugitif par les autorités italiennes. Aurait été tué ~~dans la région frontalière de l'Afghanistan et du Pakistan~~ en 2012. La révision prévue par la résolution 1822 (2008) du Conseil de sécurité a été achevée le 22 avr. 2010. La révision prévue par la résolution 2253 (2015) du Conseil de sécurité a été achevée le 21 févr. 2019. La révision prévue par la résolution 2368 (2017) du Conseil de sécurité a été achevée le 15 novembre 2021. La Notice spéciale INTERPOL-Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies site web : <https://www.interpol.int/en/How-we-work/Notices/View-UN-Notices-Individuals> .

Conformément au paragraphe 61 de la résolution 2734 (2024), le Comité a publié sur son site Web les résumés des motifs ayant présidé à l'inscription des entrées susmentionnées à l'adresse URL suivante : https://main.un.org/securitycouncil/en/sanctions/1267/aq_sanctions_list/summaries .

La Liste relative aux sanctions contre l'EIL (Daech) et Al-Qaïda est régulièrement mise à jour en fonction des informations pertinentes fournies par les États Membres et les organisations internationales et régionales. Une version actualisée de la Liste est disponible sur le site web du Comité des sanctions contre l'EIL (Daech) et Al-Qaïda à

l'adresse

suivante : https://main.un.org/securitycouncil/en/sanctions/1267/aq_sanctions_list .

La Liste récapitulative du Conseil de sécurité des Nations Unies est également mise à jour suite à toute modification apportée à la Liste relative aux sanctions contre l'EIL (Daech) et Al-Qaïda. Une version actualisée de la Liste récapitulative est accessible à l'adresse suivante : <https://main.un.org/securitycouncil/en/content/un-sc-consolidated-list> .